

CONDITIONS DE LOCATION – Camping La Rondinara

1- MOBIL-HOMES

DESCRIPTION GENERALE:

Mobil-home de 22 m² : jusqu'à 4 personnes - 1 chambre lit 140 cm, 1 chambre 2 lits 80 cm - séjour avec banquette et coin repas, kitchenette (plaque de cuisson, réfrigérateur, micro-onde, cafetière) - 1 cabinet de toilette douche, 1 WC indépendant - 1 place de parking voiture - 1 terrasse privative de 18m²

Mobil-home de 26 m² *: jusqu'à 6 personnes - 1 chambre lit 140 cm, 1 chambre 2 lits 80 cm, banquette dans le séjour intégrant 1 lit convertible de 130 - séjour avec banquette et coin repas, kitchenette (plaque de cuisson, réfrigérateur, micro-onde, cafetière électrique) - 1 cabinet de toilette douche, 1 WC indépendant - 1 place de parking voiture - 1 terrasse privative de 18m²

L'EQUIPEMENT:

Tous les mobil-homes sont climatisés (chaud et froid).

Toutes les locations sont équipées en couvertures, oreillers, vaisselle et salon de jardin.

Location de draps: 10€/semaine ou 1€50/nuitée pour un lit double | 7€/semaine ou 1€20/nuitée pour un lit simple.

RESERVATIONS, REGLEMENTS ET ANNULATIONS:

La réservation n'est effective qu'après réception du **contrat de location signé**, accompagné de l'acompte (25% du montant de la location) ainsi que des **frais de dossier** (20 €). Le règlement du solde doit être effectué au moins un mois avant le début de la location.

** Pour une réservation de moins de 5 personnes dans un mobil-home 26m², le camping « la Rondinara » se réserve le droit de modifier la catégorie si besoin est.*

En cas d'**annulation** moins d'un mois avant la date d'arrivée, les acomptes versés ne seront pas remboursés sauf si le mobil-home est reloué. Avant ce délai, les acomptes sont remboursables à la discrétion de la direction en fonction des justificatifs. Les frais de dossiers restent acquis dans tous les cas.

Si le locataire ne se présente pas le jour mentionné sur le contrat, passé un délai de 24 heures et sans avis notifié au camping, le présent contrat est considéré comme résilié, les sommes versées restent acquises au propriétaire. Le propriétaire dispose alors de sa location comme bon lui semble.

Tout séjour commencé est dû dans son intégralité. Une arrivée tardive ne donnera lieu à aucune réduction, il en est de même pour tout séjour écourté.

ARRIVEE – DEPART:

Les **arrivées** s'effectuent le premier jour de votre contrat à partir de **16h** uniquement et les **départs**, sur rendez-vous, ont lieu **avant 10h00** le dernier jour de votre contrat.

Pour chaque location, une **caution de 400 € pour l'intégrité du mobil home** et une **caution de 50€ pour le ménage** sont exigées à l'arrivée, et seront restituées le jour du départ, sous réserve de déductions à cause d'éventuels équipements manquants, dégradations, ou frais de nettoyage dûment constatés lors de votre départ.

Une pièce d'identité d'un adulte présent sera également conservée à la réception durant votre séjour.

ETAT DES LIEUX ET INVENTAIRES:

L'état des lieux et l'inventaire du mobilier et des divers équipements de la location seront effectués en début et en fin de séjour en présence du locataire et approuvée par une signature du locataire.

Pour l'**inventaire de départ**, il vous appartient de **prendre rendez-vous** à la réception durant votre séjour selon les horaires disponibles. Le mobil-home devra être **libéré et nettoyé** (dans le cas contraire la caution de 50€ sera retenue) à l'**heure convenue** afin qu'il puisse être verrouillé et les clés rendues dès la fin de l'inventaire. Les éventuels **détériorations et manquements** feront l'objet d'une **retenue sur les cautions**, dont le montant sera déterminé par la direction.

CONDITIONS PARTICULIERES:

Nous vous rappelons que le nombre de personnes occupant un mobil-home ne peut dépasser la capacité maximum autorisée et doit être déclaré à la réception, que les **tentes** et les **animaux** ne sont **pas admis** dans la zone des mobil-homes et qu'il est demandé de **fumer en extérieur** uniquement.

ASSURANCE :

Il appartient au locataire d'être assuré en responsabilité civile. La **direction ne peut en aucun cas être tenue responsable** des pertes d'objets personnels, blessures ou dommages matériels subis par les vacanciers pendant leur séjour.

2- EMPLACEMENTS POUR CAMPING-CAR/CARAVANE

Emplacements délimités exclusivement pour les camping-cars, véhicules aménagés et les caravanes.

Location pour 4 nuits minimum.

Le tarif dépend de la période et il est calculé sur la base d'un forfait « emplacement délimité avec électricité » incluant deux personnes, une installation, un véhicule et éventuellement une petite tente, auquel s'ajoute le nombre de personnes en plus et de chiens, ainsi que tout matériel éventuellement non contenu par l'emplacement.

Le tarif inclut le branchement électrique et l'accès aux 3 blocs sanitaires (non-mixtes nettoyés plusieurs fois par jour et comprenant douches avec eau chaude, bac à vaisselle, bac à linge et lave-linges) et à l'euro-relais pour vider et remplir ses réservoirs.

Pour ces emplacements, les arrivées se font entre 10h et 22h (fin de l'accès au véhicule dans le camping), et les départs entre 8h (ouverture de la sortie pour les véhicules) et 10h.

Pour confirmer la réservation, vous devrez vous acquitter de 60€ d'arrhes par carte bancaire exclusivement, au téléphone ou sur notre site.